



Arbois
JURA

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Envoyé en préfecture le 30/07/2024

Reçu en préfecture le 30/07/2024

Publié le 30/07/2024

ID : 039-213900137-20240730-D_24_21B-AU



DECISION 21/24

Objet : Avenants – travaux de rénovation de la piscine

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 04 mars 2024, délégrant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu les décisions prises antérieurement pour l'opération citée en objet

Considérant les modifications à apporter aux travaux

Vu l'avis favorable de la commission d'ouverture des plis en date du 26 juillet 2024

DECIDE

D'approuver les avenants suivants :

- **Avenant n° 02 - Lot 2 : Gros œuvre Démolition Terrassement**
Avenant d'un montant de 12 697.52€ HT faisant passer le marché signé avec l'entreprise GCBAT de 584 837.69€ HT après avenant n°1 à 597 535.21€ HT (717 042.25€ TTC)
- **Avenant n° 01 - Lot 6 : Peinture**
Avenant d'un montant de 2 655.25€ HT faisant passer le marché signé avec l'entreprise FILIPPI de 6 126.00€ HT à 8781.25€ HT (10 537.50€ TTC)
- **Avenant n° 01 - Lot 7 : Electricité**
Avenant d'un montant de 5 566.00€ HT faisant passer le marché signé avec l'entreprise ELEC'CONFORME de 101 795.00€ HT à 107 361.00€ HT (128 833.20€ TTC)

Arbois, le 30 juillet 2024

La Maire,



Valérie DEPIERRE